

Engagement des leaders du CCCI à prévenir et à combattre l'inconduite sexuelle

L'*Engagement des leaders du CCCI à prévenir et à combattre l'inconduite sexuelle* représente notre promesse collective, en tant que leaders canadiens du développement et de l'aide humanitaire dans le monde, à assurer la mise en œuvre complète de pratiques et de politiques qui offriront une protection et s'appliqueront à notre personnel, à nos bénévoles et aux communautés que nous servons. À l'échelle du secteur, nous sommes conscients que nous avons le devoir de prendre soin de tous les gens concernés par notre travail, surtout compte tenu des déséquilibres de pouvoir qui lui sont inhérents. Nous sommes déterminés à créer des milieux de travail et des programmes sécuritaires qui offrent un climat de respect, favorisent l'égalité entre les sexes et sont dépourvus de toute violence fondée sur le sexe, notamment en luttant contre les abus de pouvoir et en intervenant systématiquement, en tenant les contrevenant-e-s responsables et en protégeant les personnes vulnérables.

Il existe déjà des normes et des cadres juridiques dans le domaine; le présent document représente en fait notre engagement à prendre des mesures supplémentaires pour améliorer les politiques et les pratiques en matière d'inconduite sexuelle (ce qui comprend la violence, l'exploitation et le harcèlement sexuels), entre autres au sein de nos organisations et dans nos interactions avec les partenaires, les communautés et les gens que nous côtoyons dans notre travail.

En tant que leaders des membres du CCCI et d'autres organisations, nous nous engageons à :

- instaurer une culture de tolérance zéro pour toute forme d'inconduite sexuelle, dans toutes nos activités;
- améliorer notre capacité collective à reconnaître et à éliminer les déséquilibres de pouvoir et les inégalités entre les sexes susceptibles de favoriser l'inconduite sexuelle, y compris les situations combinant plusieurs formes de discrimination;
- renforcer les politiques et pratiques actuelles de l'organisation afin de prévenir et de combattre l'inconduite sexuelle;
- chercher à créer des milieux de travail où le personnel et les bénévoles des organisations de la société civile (OSC), au sein de nos organisations et dans les pays où nous œuvrons, ne subissent ni ne commettent des cas d'inconduites sexuelles;
- soutenir les victimes / survivant-e-s d'inconduite sexuelle;
- veiller à ce que toute allégation fasse l'objet d'une enquête et à ce que les auteur-e-s soient tenus responsables, notamment par des poursuites ou un licenciement ou les deux, selon qu'il convient;
- favoriser la coopération et la transparence, à l'intérieur du secteur, dans l'établissement de mesures visant à empêcher la réembauche des auteur-e-s d'inconduites sexuelles dans le secteur;

- tirer profit des expériences et des forces de tout le monde, et trouver des solutions ensemble, notamment par l'échange et le développement de connaissances et de compétences relatives aux approches centrées sur les victimes / survivant-e-s;
- faire connaître le présent document et contribuer à ce que l'ensemble du secteur en respecte les engagements.

Pour remplir ces engagements, nous allons :

- concevoir un mécanisme sectoriel servant à dégager les pratiques exemplaires de prévention et de protection, d'intervention efficace, de responsabilisation et de transparence en ce qui concerne les cas d'inconduite sexuelle, ainsi qu'à appuyer la mise en place de ces pratiques et à en faire le suivi, quels que soient l'endroit ou les personnes impliquées;
- aider nos partenaires à prendre toutes les mesures appropriées pour prévenir et combattre l'inconduite sexuelle subie et commise par leur personnel, notamment en collaborant à renforcer leur capacité à respecter les engagements ci-dessus au sein de leur organisation et dans le cadre de leurs activités;
- informer les autorités concernées au besoin et collaborer pleinement à toutes les enquêtes sur des allégations d'inconduite sexuelle, dans une approche centrée sur les victimes / survivant-e-s;
- former adéquatement l'ensemble du personnel afin de lui donner une vision commune des politiques, des procédures et des mécanismes de protection relatifs à l'inconduite sexuelle;
- veiller à ce que tous les employé-e-s et bénévoles acceptent et comprennent qu'il leur incombe de déclarer toute forme de comportement inapproprié, même s'ils n'en sont pas la cible;
- étudier et consolider des moyens de permettre aux communautés avec lesquelles nous travaillons de déclarer tous les cas d'inconduite sexuelle;
- faire en sorte que les mécanismes de déclaration des inconduites sexuelles assurent la sécurité des informateurs-trices en :
 - offrant des systèmes de déclaration clairs, transparents et accessibles,
 - préservant le plus possible la confidentialité des informateurs-trices et des dénonciateurs-trices,
 - garantissant aux personnes et aux communautés dénonciatrices qu'elles ne subiront ni représailles ni punition;
- collaborer pour assurer l'intégration de mesures de protection sur l'ensemble du cycle d'emploi, de l'embauche à la phase suivant le départ, en passant par la formation et le travail en cours d'emploi;
- veiller à ce que les mécanismes de protection disposent des ressources dont ils ont besoin, dont l'argent, le temps et l'espace nécessaires;
- donner la possibilité au personnel de parler de ses apprentissages et de ses difficultés dans un climat de respect, de confidentialité et de sécurité;

- trouver, dans le cadre de notre travail, d'autres mesures et possibilités qui amélioreront notre vision et nos pratiques relatives à la prévention et à l'intervention en matière d'inconduite sexuelle, en tant qu'organisations séparées et en tant que secteur.

Nous reconnaissons qu'il s'agit là d'engagements exigeants et qu'il faudra du temps aux organisations membres pour mettre en place les changements institutionnels et culturels requis. Nous sommes résolus à collaborer pour faire du secteur canadien du développement et de l'aide humanitaire un chef de file mondial dans la prévention et l'intervention en matière d'inconduite sexuelle.